

Comment ces rapports se différencient-ils du bulletin scolaire?

Le projet d'évaluation au niveau des années intermédiaires est l'un des nombreux moyens utilisés par l'école pour vous informer des progrès de votre enfant. Contrairement aux bulletins scolaires, ces rapports mettent uniquement l'accent sur les compétences de base susmentionnées. L'école communiquera également les résultats de l'élève au Ministère.

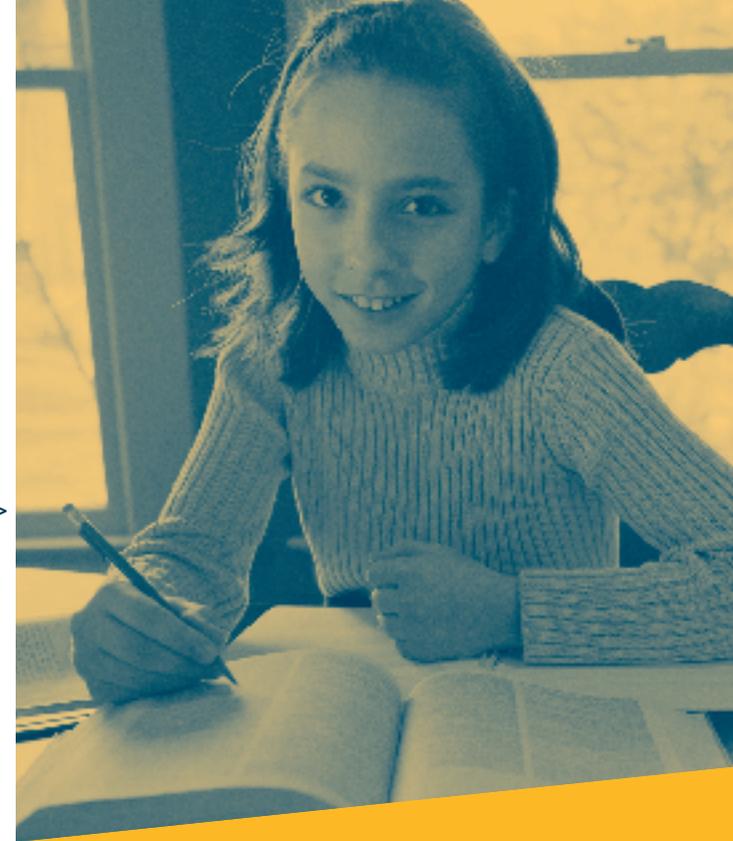
Que dois-je faire lorsque je reçois les rapports d'évaluation?

Les rapports d'évaluation vous donneront l'occasion de discuter des résultats avec votre enfant et les enseignantes et les enseignants. Vous pourrez ainsi collaborer davantage à l'apprentissage de votre enfant.

Comment puis-je obtenir plus de renseignements sur l'évaluation au niveau des années intermédiaires?

Toutes les écoles de niveaux intermédiaires et les divisions scolaires ont une copie du document de l'énoncé de politique de ce projet *Évaluation des compétences de base en mathématiques, en compréhension en lecture, en écriture de textes informatifs et sur l'engagement des élèves au niveau des années intermédiaires*. Ce document se trouve dans Internet :

< www.edu.gov.mb.ca/m12/eval/eval_7_8.html >



Votre enfant et l'évaluation provinciale au niveau des années intermédiaires

Programme français



Manitoba 

Manitoba 

Votre enfant et l'évaluation au niveau des années intermédiaires

Dans le cadre de l'évaluation au niveau des années intermédiaires, votre école vous fera parvenir un rapport sur le rendement de votre enfant à l'égard de certaines compétences de base en 7^e année et en 8^e année.

Le rendement des élèves sera comparé aux critères provinciaux de mi-année à l'égard de certaines compétences de base en mathématiques (7^e année), en compréhension en lecture et en écriture (8^e année). De plus, un rapport sur l'engagement des élèves de 7^e année dans leur apprentissage sera rédigé.

Pendant les deux dernières semaines de janvier, les enseignantes et les enseignants prépareront des rapports sur le niveau de rendement stable le plus élevé atteint par l'élève jusqu'à ce jour.

En quoi consiste l'évaluation?

En 7^e année, les élèves sont évalués sur :

- le sens des nombres et l'habileté mathématique
- l'engagement de l'élève (ex. : comprendre les buts d'apprentissage visés et y travailler)

En 8^e année, les élèves sont évalués sur :

- la compréhension en lecture
- l'écriture de textes informatifs.

Comment votre enfant sera-t-il évalué?

Tout au cours de l'année scolaire, le travail quotidien de votre enfant fournit des renseignements pertinents aux enseignantes et aux enseignants leur permettant de connaître le niveau de rendement de l'élève pour mieux le guider dans son apprentissage. Les enseignantes et les enseignants seront en mesure de préparer les rapports d'évaluation en question à partir de cette information. L'engagement des élèves constitue une part

importante de cette politique. Elle a été conçue de façon à ce que les élèves et les enseignantes et les enseignants travaillent ensemble pour améliorer la performance des élèves dans ces compétences de base. L'engagement des élèves leur permet de se connaître en tant qu'apprenants et de devenir davantage responsables de leur apprentissage.

S'agit-il d'un test provincial?

Non. L'évaluation fait partie du travail quotidien de l'élève. Les enseignantes et les enseignants discutent des attentes avec les élèves et, au moyen de diverses méthodes, tiennent compte des acquis.

Devrais-je préparer mon enfant à cette évaluation?

Aucune préparation particulière n'est nécessaire au-delà de l'appui parental déjà accordé à l'apprentissage de l'enfant. Le fait de discuter avec votre enfant des activités faites en classe au jour le jour, de veiller à ce que les devoirs soient faits, de communiquer avec les enseignantes et les enseignants sur un sujet particulier sont des façons de lui montrer que vous vous intéressez à sa scolarité et contribuez à l'encourager dans son apprentissage.

